

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLOOMROCK MINING SARL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
BANCO NORD, NON LOIN DE LA STATION SHELL , Lot 42,
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 27/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLOOMROCK MINING SARL »

Objet : Société générale d'exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
BANCO NORD, NON LOIN DE LA STATION SHELL , Lot 42,
Ilot 10

Dirigeant(s) M AMANY HEMAN FRANKLIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02600 du 02/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17883/GTCA/RC/2023 du 02/03/2023

